

Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé  
Sous direction de l'insertion et de la solidarité  
Service de la prévention et de la lutte contre les exclusions (SEPLEX)

**2019 DASES 82** – Subventions de fonctionnement et convention tripartite avec les associations Emmaüs Solidarité (255.736 euros) et Singa France (40.000 euros) pour la préfiguration de la Maison des réfugiés.

## **PROJET DE DÉLIBÉRATION**

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Très investie dans l'accueil et la réponse aux besoins fondamentaux des réfugiés depuis 2015, la Ville de Paris est désormais pleinement mobilisée pour favoriser les parcours d'intégration, le plus en amont possible, et dans toutes leurs dimensions : apprentissage du français, lien social, culture, sport, insertion professionnelle, participation citoyenne. Ainsi, dans la continuité du Plan de mobilisation de la communauté de Paris adopté en 2015, le projet de Maison des réfugiés répond à la volonté réaffirmée des Parisiens, au travers du vote du budget participatif 2017, de faire de Paris une « Ville Refuge » et a précisément vocation à incarner la politique volontariste de la Ville, ainsi que la solidarité citoyenne à l'égard des personnes venues chercher refuge à Paris.

Consultés sur ce projet lors d'ateliers de concertation organisés en octobre 2018, les acteurs associatifs et citoyens ont exprimé leur souhait d'un lieu ouvert à tous, convivial, de rencontres et d'échanges pour les réfugiés et toutes les personnes et structures investies à leurs côtés, mais aussi un lieu qui contribue concrètement à favoriser l'intégration et l'autonomie des réfugiés.

Comme vous l'avez approuvé en décembre dernier (délibération 2018 DCPA 21), la Maison des réfugiés sera implantée aux côtés de la future Médiathèque du 19<sup>e</sup> arrondissement, sur la parcelle de l'ancien lycée hôtelier Jean Quarré. La livraison des deux équipements est prévue pour 2022, toutefois la Ville a souhaité que la préfiguration de la Maison des réfugiés soit engagée dès 2019 afin, d'une part, de proposer rapidement des activités à destination des réfugiés et des Parisiens sur un autre site temporaire, et, d'autre part, de poursuivre la concertation avec les Parisiens et les partenaires associatifs pour affiner le projet définitif de la Maison des réfugiés.

Un appel à projets a été lancé le 18 janvier 2019 afin de désigner le gestionnaire qui assurera la préfiguration de la Maison des réfugiés en répondant aux 5 objectifs suivants :

- Centraliser et diffuser une information fiable, actualisée et adaptée sur l'ensemble du dispositif d'accueil parisien.
- Proposer des activités favorisant la rencontre entre les réfugiés et les Parisiens, par l'apprentissage du français, une programmation culturelle et sportive, des temps d'échanges et de débats.
- Favoriser et mettre en avant l'apport des réfugiés à Paris et aux Parisiens.
- Accompagner les réfugiés dans leur parcours d'insertion professionnelle.
- Créer un lieu ressources pour l'ensemble des acteurs intervenant dans l'accueil et l'intégration des réfugiés, les associations, les chercheurs, les Parisiens et les réfugiés.

À l'issue de la réunion du comité de sélection, composé des représentants de la Ville de Paris (DASES, DDCT, DAC, DJS, DAE), du CASVP et de partenaires extérieurs (Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France, Musée national de l'histoire de l'immigration, UNHCR et OCDE), les projets portés par l'association Emmaüs Solidarité et par SINGA France, ont été retenus compte tenu de la complémentarité des deux associations en termes d'approches, de compétences et de méthodologies.

Le site retenu pour la préfiguration est situé au 50-62 boulevard Jourdan, Paris 14<sup>e</sup>, au rez-de-chaussée d'un centre d'hébergement d'urgence provisoire géré par Emmaüs Solidarité, qui accueille 263 personnes (hommes isolés, femmes isolées, couples et familles) jusqu'en avril 2021.

Le projet porté par Emmaüs Solidarité s'articule autour de 6 grands axes :

- Échanger se rencontrer (café/restaurant)
- Palabrer (apprentissage du français)
- Vivre ensemble par le sport et par la culture
- Mieux connaître et convaincre (recherche et plaidoyer)
- Associer Parisiens et réfugiés
- Construire sa vie à Paris (information et insertion professionnelle)
- Participer à la conception et l'aménagement de la Maison.

L'accès à la culture et aux pratiques artistiques, la promotion de la diversité culturelle apportée par les réfugiés, ainsi que le développement d'activités et de formations dans le domaine de l'agro-écologie sont autant d'éléments qui font l'originalité du projet. La découverte et la pratique du sport seront par ailleurs encouragées en ce qu'elles favorisent la rencontre, les échanges et le bien-être. Le sport sera aussi abordé sous l'angle des perspectives professionnelles qu'il ouvre, en lien notamment avec les JOP 2024. Une attention particulière sera portée au public féminin.

Pour sa part, l'expertise de Singa France sera mise à profit du projet dans sa cohérence d'ensemble sur les points suivants :

- Créer du lien entre Parisiens et réfugiés
- Accompagner vers l'intégration professionnelle
- Promouvoir l'hébergement citoyen
- Accompagner vers l'intégration sociale
- Participer à la conception et l'aménagement de la Maison

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour la collectivité parisienne, je vous propose :

- d'allouer à l'association Emmaüs Solidarité, au titre de 2019 une subvention de fonctionnement de 255 736€ pour la préfiguration de la Maison des réfugiés ;
- d'allouer à l'association Singa France, une subvention de fonctionnement de 40 000€, au titre de 2019, pour la préfiguration de la Maison des réfugiés ;
- de m'autoriser à signer la convention tripartite d'objectif pluriannuelle avec les deux associations bénéficiaires, jointe au présent projet.

Les fiches techniques jointes en annexe de l'exposé des motifs présentent les associations et les modalités de réalisation des projets proposés ainsi que les budgets prévisionnels afférents.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris